

Action en justice des associations

Par **Daider**, le **17/01/2016** à **22:23**

Bonsoir chers étudiants,

J'ai une question concernant l'action en justice des associations.

Dans mon cours il est écrit:

"...par contre s'est posé le problème de savoir si les associations pouvaient agir en justice pour la défense d'un intérêt collectif distinct de la somme des intérêts individuels de leurs membres..."

Quelqu'un pourrait-il me dire ce qu'on appelle "somme des intérêts individuels" ?

Merci